



Wiwersheim *infos*

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE • MAI 2023

SOMMAIRE

Les finances du village P.2

- Compte administratif 2022 et budget 2023

Évènements prévus en mai et juillet P.2

- Fête de l'étang et journée pêche
- Brasserie éphémère

Travaux achevés dans la commune P.3

- Sécurisation de la rue du Village
- Aménagement de la place de l'ancienne mairie-école
- Travaux à l'école
- Modification de la circulation aux abords de l'école
- Arrivée d'une gynécologue

La vie dans le village P.4

- Fête des aînés
- Ateliers nichoirs
- Bourse aux jouets
- Osterputz ou Elsàssputz
- Création d'une fresque



Le mot du Maire



Mesdames,
Messieurs,
Chers-ères
Wiwersher,

Je m'adresse
aujourd'hui à vous,
chers habitants de
Wiwersheim, pour
partager quelques
réflexions.

En cette année 2023 pleine d'incertitudes, je voudrais tout d'abord et avant tout vous parler de notre commune et un peu de moi-même et de mes 40 années de mandat électif.

C'est en effet en 1983, à l'âge de 25 ans, que je suis entré au conseil municipal de notre commune.

Après deux mandats de conseiller municipal, j'ai été élu maire en 1995. Notre village comptait alors 485 habitants.

Grâce aux municipalités successives, à mes adjoints-es et conseillers-ères municipaux-ales, j'ai eu l'honneur et le plaisir de pouvoir développer la commune et réaliser de nombreux équipements adaptés aux besoins de la population. Je tiens à remercier l'ensemble des équipes pour le travail accompli.

Vos besoins ne sont plus les mêmes aujourd'hui qu'il y a 40 ans. Nous avons été une des premières communes à nous équiper d'un accueil périscolaire qui encore à ce jour a une capacité suffisante.

Bien d'autres réalisations ont vu le jour au fur et à mesure de l'accroissement de la population qui frôle actuellement le millier d'habitants. Nous aurons le chiffre précis lors du prochain recensement qui aura lieu en 2024.

Durant toutes ces années, chers-ères amis-es, nous avons pu nous développer harmonieusement en saisissant les opportunités telle que la zone d'activité.

Grâce à la loi de décentralisation de 1983 (loi Defferre), nous avons pu maîtriser

notre destin en ayant la liberté d'agir. Et heureusement que nous l'avons fait, car de cette loi il ne reste pas grand-chose aujourd'hui.

Les dotations sont elles aussi en nette baisse (moins 50 % depuis 2012). Les compensations de la taxe d'habitation restent figées sur les bases de 2018.

Comme vous le savez, le prix de l'énergie est au zénith et l'inflation galope. Il en est de même pour la commune.

C'est dans ce contexte que nous nous voyons obligés d'augmenter le taux des taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties de 3%. Il s'agit cependant de la première augmentation depuis 2017.

J'espère, chers-ères Wiwersher, que nos gouvernants n'oublieront pas l'avenir de nos communes dans toutes les réformes qui nous sont promises dans les prochains mois.

Je crois que leur dynamisme est essentiel ainsi que l'effort de chacun-e d'entre-nous si notre beau pays doit retrouver le chemin de la prospérité.

Avant de terminer, je voudrais m'adresser à notre jeune génération. Certes l'incertitude du monde actuel, la guerre en Ukraine, la compétition économique mondiale, le changement climatique, etc... rendent l'avenir moins lisible et vous inquiètent. Gardez confiance en vous, vous êtes jeunes.

Pour traverser cette période, n'oubliez pas les vraies valeurs, l'amitié, l'entraide, la fraternité, le plaisir de faire ensemble.

Faites société et ouvrez-vous à celles et ceux qui vous entourent. C'est avec eux, elles, que vous construirez le monde de demain.

Avec l'ensemble de l'équipe municipale, je vous souhaite, Mesdames, Messieurs, Chers-ères Wiwersher, d'ores et déjà un agréable été et de belles vacances ensoleillées.

Roland MICHEL
Votre maire

Les finances du village

COMPTE ADMINISTRATIF 2022 et BUDGET 2023

Compte administratif 2022

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la gestion comptable du maire (*le maire a quitté la salle et n'a pas pris part au vote*). Le compte administratif 2022 de la **Commune est adopté** comme suit :

FONCTIONNEMENT

Dépenses :	- 475 907,49 €
Recettes :	<u>+ 701 670,61 €</u>
Résultat de l'exercice EXCEDENT	+ 225 763,12 €

INVESTISSEMENT

Dépenses :	*	- 921 872,45 €
Recettes :		<u>+ 383 937,85 €</u>
Résultat de l'exercice DEFICIT		- 537 934,60 €
Résultat déficitaire de l'exercice 2022 (537 934,60 – 225 763,12) :		- 312 171,48 €
Pour rappel : résultat de clôture 2021 :		+ 767 191,20 €

Donc résultat de clôture 2022 : 767 191,20 - 312 171,48 =

+ 455 019,72 €

Budget primitif 2023

Le Conseil Municipal, approuve, à l'unanimité, le Budget Primitif de la commune 2023 comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses et recettes : 969 619,72 €

Section d'investissement

Dépenses et recettes : 894 031,38 €

Le conseil municipal vote à l'unanimité une augmentation **des taxes de 3% pour l'année 2023**, d'une part en raison de l'augmentation des coûts de l'énergie et des matières premières, mais aussi suite à l'augmentation des charges de personnels due aux différentes révisions des indices de la fonction publique imposées par l'Etat. De plus, la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat a encore fortement diminué cette année. Le Maire rappelle que **les taux des taxes locales n'avaient pas bougé depuis 2017**

Evènements prévus en mai et juillet

Fête de l'étang et journée pêche le dimanche 28 mai (Pentecôte)

La fête champêtre et pêche aura lieu le dimanche 28 mai, organisée par l'association Wiwaces en collaboration avec la commune. A midi sur réservation (06 84 13 14 21) : sanglier à la plancha, spaetzle, flageolets, dessert (17 €) et, tout au long de la journée, grillades ainsi que de succulentes tartes flambées en soirée, vers 19 heures.

A la nuit tombée, un feu d'artifice sera tiré, des gerbes lumineuses illumineront l'étang de pêche.



Brasserie éphémère à la Maison des associations le Week-End du 14 juillet

Il est prévu d'ouvrir la Maison des associations au public, en principe les 14, 15 et 16 juillet en proposant des petits plats, comme cela a été organisé en 2022.

Travaux achevés dans la commune

Sécurisation de la rue du Village



14 emplacements de stationnement ont été matérialisés le long de la rue du Village, de part et d'autre en quinconce. Deux écluses ont été créées à la sortie et à l'entrée de cette rue. Des panneaux « Cédez le passage » ont été mis en place au débouché de deux rues dans la descente. Ceci afin de réduire la vitesse des automobilistes et donc sécuriser.



Aménagement de la place de l'ancienne mairie-école

3 emplacements de parking ont aussi été matérialisés sur la place de l'ancienne mairie-école. 3 nouveaux arbres ont été plantés en préservant le tilleul existant et des massifs ont été créés tout autour avec toutes sortes de fleurs de printemps.

La borne de la voie de la 2e DB, dite borne Leclerc (Serment de Koufra) est en commande. Elle sera scellée sur le socle prévu sur la place, à proximité de la plaque commémorative du passage du Général Leclerc en 1944 à Wiwersheim, posée sur la façade de l'ancienne mairie-école..



Travaux de nettoyage, peinture et réparations à l'école

Les employés communaux ont profité des vacances scolaires pour nettoyer la toiture et les structures des façades, ainsi que pour rafraîchir les peintures à l'extérieur (sous-toits, poteaux...). De petites réparations ont également été effectuées comme le remplacement d'une serrure complète sur la porte coulissante de la cour.

Pose de poteaux et modification du sens de circulation aux abords de l'école

Suite aux remarques de parents d'élèves concernant le stationnement anarchique de véhicules devant l'école rue de Behlenheim, présentant des dangers pour les enfants, des poteaux vont être posés par la mairie le long de l'école vers l'atelier municipal. Par ailleurs, le sens de circulation sera modifié, l'entrée actuelle deviendra la sortie et inversement. Des panneaux seront posés pour l'application de cette nouvelle réglementation.

Arrivée d'une gynécologue à WIWERSHEIM

La commune a accueilli une jeune gynécologue obstétricienne, Fanny DANEY DE MARCILLAC, qui s'est installée dans les locaux vacants de l'ancien cabinet de kinésithérapeutes de Carole Defauchy situé au 35 route de Saverne à WIWERSHEIM.

La vie dans le village

Les manifestations

Fête des aînés le dimanche 22 janvier



Cette fête qui a eu lieu dans la salle communale, a réuni environ 80 personnes, un record ! Le repas était délicieux aux dires des convives et l'ambiance était des plus conviviales. La manifestation a permis aux seniors de se rencontrer, de partager le déjeuner et d'échanger,



Ateliers nichoirs le samedi 4 février

L'association WIWACES, section déco, a organisé deux ateliers de fabrication de nichoirs destinés en particulier aux mésanges, ouverts aux enfants de l'école intercommunale Wiwersheim Dossenheim/Kochersberg afin de les sensibiliser à la préservation de l'espèce et à l'écosystème. Ces ateliers avaient aussi pour but de familiariser les enfants avec le travail manuel.



Bourse aux jouets le dimanche 26 mars



L'association WIWACES, section bricolage, a mis en place une bourse aux jouets, vêtements d'enfants et articles de puériculture, dans la salle communale avec une cinquantaine d'exposants. Les visiteurs cherchaient des habits peu portés ainsi que des jouets et des livres en bon état. Les parents pouvaient trouver aussi des poussettes à de très bons prix, de quoi faire de bonnes affaires. Une bourse aux jouets qui a joué un rôle écologique et économique.

Osterputz ou Elsässputz le samedi 1er avril

Le temps n'était pas de la partie, mais une soixantaine de bénévoles a répondu à l'appel de la mairie. Ces volontaires ont ramassé les déchets sur les chemins de promenade, coupé les roseaux à l'étang avec les pêcheurs et répandu des graviers pour boucher des ornières. Les nichoirs, réalisés lors des ateliers, ont été accrochés.



Création d'une fresque au périscolaire le jeudi 20 avril



Un graffeur, Jako Custom, a créé une fresque abstraite avec les enfants de l'accueil de loisirs « Les petits lutins ». Il a expliqué aux petits ce qu'était le Street Art (Art urbain). Des couleurs vives ont été imbriquées les unes dans les autres et des motifs aux pochoirs ont été appliqués par les enfants qui ont ainsi pu contribuer à la réalisation de cette œuvre, qui va être fixée au mur de la structure périscolaire, gérée par l'ALEF.



Mairie : 21 route de Saverne - 67370 WIWERSHEIM - Tel : 03 88 69 61 99
email : mairie@wiwersheim.fr - Site : wiwersheim.fr

Directeur de la publication : Roland MICHEL - **Conception et photos** : Josiane KUHN

Comité de rédaction : Josiane KUHN, François BECMEUR, Cathy GRESS, Corinne KLEIN, Anne KOELL et Dominique LONJON